

H. C.

Chapman

London

C.

Chapelton

Chapelton

~~Je dois tenir a Comptes a prestre chassang du lieu de
villachat parvoile de parois lent vingt Louis sur les reulnes
et faire qu'il me doit depuis 1737. regle amehuy a deux verges
5. Juillet 1764.~~

Comptes fait et arresté avec quillianne Tonsery dit Robert
de Samibalon parvoies de Tabren en 1764. le 5. juillet il
fut du passé. Dix livres dix sols, il doit me rapporter une
quittance de moi. Coste de saisi. sols que j'ay payé pour lui
il me doit, assy les fraix de l'exploit, de la sentence, et il doit
payer les huissiers, et je dois prendre la moitié pendente. qu'il
a apputue et les suivantes. De plus il me doit la moitié.
D'une Courte que j'ay payé pour lui en 1766. a defond quel.
Brihet huissier royal 36. sols, le tout se monte a luy-même
de trente six livres neuf sols, sans parler des sommes de plus non
compris 1764.

Reçu du Tiers-état à Comptes par les arrérages qu'il doit le
28^e décembre 1767. Doute. Lignes.

il me reste de l'entierement de son meffire a l'onneur de
~~la somme de trente livres~~ la somme de trente livres
 de plus le doit de symptere sans d'glise n'a pas été payé
 rien d'ind. picardion par vaiss. de st orsike quante livres
 le 26. novembre 1768 j'ay payé les frais de l'exploit, de
 la sentence plus rien six livres le 30. 864 1769

je dois acquiescer en tout ou rien, des mesmes choses, pour
l'honneur de la religion ou pour le salut de l'âme, ou pour le bien de
l'État, ou pour le bien de la patrie, ou pour le bien de la

Journe de ~~la~~ **Revue** de **Martin**

Le P. Baccus de Ste. Genevieve = 3 = 3 =
 Gen. Girard du Mergon = 2 1/4 = 5 = 6
 Langues d'Espagne = 14 = 10 =

Diffort et de l'air de l'air = 1 = 15 =
 de l'air de l'air de l'air = 14 = 6 = 6 =
 de l'air de l'air de l'air = 2 = 4 =
 de l'air de l'air de l'air = 13 =
 de l'air de l'air de l'air = 4 = 18 =
 de l'air de l'air de l'air = 14 = 10 =

Je n'en ai point
à l'air de l'air

le
Memoire de ce qui m'est dans la paroisse de
Deux verges, et ailleurs le 16^{me} juillet 1768

Le nomme Noël Bonnefoy me doit tout compris la somme
de quatre livres depuis plusieurs années environ 1760, et je dois lui
remettre un vieux Agdeon valant la somme de six livres que
je retiens depuis 1765 9^{tt}

plus Pierre Baillet de la Roche Canillac me doit trente cinq livres
pour vente et de livraison d'une vache avec son vain depuis le 17^{me}
avril 1763 qu'il doit payer le 6^{me} may 1764 en présence de Jean
viillard dit Just, et de pierre Cournoton de la paroisse de chausseg
Ay trente cinq livres cy — 35^{tt}

plus le même doit trente trois livres de vin de la Roche de confection
à raison de six sols six deniers la livre ^{et d'au} se monte 10^{tt} 17⁶

et six livres de vin 4^{tt} 17⁶
le même doit pour du vin quatre sols — 0 13
en tout restes 5^{tt} 12 plus une liste de confection 15^{tt} 6^{tt} 7^{tt}

plus le nomme Bernard perrier du lieu et paroisse de St romys
me restes 3^{tt} 10 et demi 1^{tt} 10 est restes en 1768 — 2^{tt} 10^{tt}

plus vital Laurent de la Roche me doit depuis quelques années
la somme de ~~quatre~~ dix sols 4^{tt} pour double 4^{tt} 2^{tt}

quit. vermy de la Roche de volton me doit 4^{tt} 19

plus Jean Boussuge metayer de la Roche me doit
depuis quelques années ^{en 1766} cinquante livres pour du blé
le même me doit depuis l'année passée 1767 7^{tt} 7^{tt}
à payer six livres le 20^{me} may 1768 restes 7^{tt} 7^{tt}

plus Jean Gardat me doit six livres depuis le 24^{me} juillet
1768

plus Pierre Chabritac me reste des honnors pour le service de la messe
du 1^{er} janvier 1765 5^{tt} 12^{tt} et la fondation pour

plus le nommée qui. Charvayade dit Blondel
et deux ar moy qui font la somme de deux cents quatre livres
payable le 10^e juillet 1769, et a Jean propre dit 12^e juillet 1769

Le nommée marie Ant de mont mas payée de 11^e et 12^e me doit
depuis le 1^e de julle deux cents vingt cinq livres payable aussi le
10^e juillet 1769. Le même me doit aussi a mon propre de somme
de double l'ou d'or qui font la somme de deux cents quatre-vingt huit
livres payable a la fin d'août 1769. Le 30^e août 1769 six livres
de gtt. Jean dit Jean Barzade dit gendarme de mont mas
plus qui. Charvayade aine me doit six cartons 6 l'de 10 l'de a raison
de trente trois sols le carton donné le 19^e may 1769 qui fait la
somme de 9 l'de 18 s payable a la St hilair. 1770

plus led. qui. Charvayade dit Blondel du lieu de penchaire me
doit trois livres dix huit sols pour reste du l'de donné le sixieme
juin 1769

plus led. vital fabre de fonséades me doit neuf cartons 6 l'de 10 l'de
depuis le 1^e julle 1769 comme il se vend voit le 14^e d'octobre 1769 a
la St michel prochain 1769 le 6 l'de est vendue 35 sols le carton
15 l'de 13 s

plus led. Charvayade dit Blondel me doit un setier 6 l'de
le 13^e juillet 1769 a raison de 35 sols le carton qui
fait la somme de 14 l'de 10 s payable dans quatre
temps. Le premier il reste 5^e pour le dernier carton donne le 25
août 1769

plus Lee nommée prielle de penchaire me doit depuis
le 11^e juillet 1769 un setier 6 l'de 10 l'de carton a raison de
35 sols le carton qui fait la somme de 14 l'de 10 s payable
tout le mont 19 l'de 10 s payable a la St hilair prochain 1770
Led. prielle me reste que vingt cinq sols le 6^e may 1770

Conte fait avec prielle Brechet dit s'ac le 21^e ébre 1769
il me doit trente trois livres plus la somme me doit pour
revenue des ar payés 12^e 60 en vint 1^e 11 s
Conte fait avec d'Orondel le 20^e février 1770
me reste que 15 l'de 10 s cinq sols

A Monsieur
Maurice Fayolle
M. Lordonnet

A Saint, arq.

je prie m^r chazelaud de me
faire passer cette gaine de poulies
par la pouture. Du billet et de
mon blousin enlever une autre
de fort avec grosse empeigne
et forte souelle, pour le, boies,
ou la chape. vous me faire, passer
dans la semaine la dernière par
quelque de tarrieux par lequel
je veux partir sur la fin pour
aller en campagne passer quelque
jours. je vous prie d'en le montant
le 1^{er} jour que je viendrai à
chauderaigne, .. avec, ne mettre,

par Des tyrans avec Souffrir,
mais, Des Simple, Couvoije, . . .
par Vous, votre tre, humble

M. La bbe. Lapeyre

a la main le 8 4bre 47

Compte pour le Citoyen Lapierre l'année de 1783

Le montant
 pour l'apport d'une paire de semelles 2 10 10
 pour une paire de ceinturon à double bout 5 10 10
 du 2 août 1783
 pour une paire de souliers noirs 5 10 10
 pour une paire à double bout 5 10 10
 pour une paire de souliers de
 la même de 13 8 10 1783

Le tout en plus de 1783

14 10

a common
character in the
a. elongata

Je prie au Chancelier de me faire une grace d'envoyer
à Monsieur Contour pour le recouvrement de celui que le
seigneur envoie, pour une somme de six cent de la somme de
six cent quatre-vingt que vous avez ordonné de donner de
plus haut. Je vous envoie l'original de me le faire
tout de suite. Si vous me le souhaitez comme il faut

Je prie au Chancelier de me
faire une grace d'envoyer
à Monsieur Contour pour le recouvrement de celui que le
seigneur envoie, pour une somme de six cent de la somme de
six cent quatre-vingt que vous avez ordonné de donner de
plus haut. Je vous envoie l'original de me le faire
tout de suite. Si vous me le souhaitez comme il faut

monsieur D'au de Cadet doit une paire Scarppains
monte

plus une paire Scarppains Lequel e aoust pour monsieur
Labé Chaudesaigues monte 24th 10 S

plus une paire des Souillers pour madame D'au de
monte 24th 10 S

plus une paire des talons pour monsieur D'au de 3th 15 S
18 S

pièce gard doit a un chazelle de une paire
de souillers qui se montent 5th 0 S

plus une paire Scarppains donné le 24 mars
1782. 4th 6 S 4. 6. 0

mademoiselle Baldram verse d'ancien compte 3th 14th 0 S.
plus doit une paire Scarppains pour son aine
donnés le 26 juillet 1784 4th 10 S

plus une paire des talons et demi talons
plus le 22 d'elimbac pour les talons 12 S

plus une paire de Scarppains pour D'au de 24th 10 S

Baldram le 15 jvris 1785.
plus une paire de Scarppains pour m^r Baldrian 4. 10
donné le 10 jvris 1785 4. 0 3

Compte fait avec guillaume Lamberte buissier du 13 may
1749 veill au sein pour chapelles incombures de cette ville
selonne de huit bois sines enye des pour la nature des
fontes que les chapelles buy aforment fait a Charles aigues de
23 juillet 1749.

plus de vingt au sel superieur de semelle
plus

Livre De Compte pour
servir au Sieur Jean Charles des
me Cordonnier fait ce 8. aoust
1792.

Le Nomme fournie du matras doit pour Nette
de fouler livres le mois d'octobre 1783. . . . 14 0 0
plus Nette du 15 juillet 1784 15 0 0
plus du 23/6/84 un paire de feniettes — 2 5 0

Rec
6.11
Rec
20
Rec
30
Rec
20
30

Monsieur ~~avil~~ de 6 Toises me doit
Deux paires de Soutiers pour deusant Le
5. Septembre 1785 montant 4. 0. 0.
plus du 22. 7. bre une paire de Soutier
pour Le Fils Cadet 5. 5. 0.
plus du 7. Avril 1786 une paire de
soutier pour L'Etudiant 5 5 0
plus du 20. avr^{il} de la^{me} année une paire
de carpius pour L'Etudiant 5 5 0
plus du 24. juillet 1786 un remoutage
de carpius pour L'Etudiant 249 0

EXERCICE

1808

AVERTISSEMENT.

Commune

de Saint-Étienne

Le sieur *Chazotte & Co* est prévenu qu'il est compris aux rôles des Contributions de cette Commune, ainsi qu'il suit;

Le Bureau de Recette sera ouvert le de chaque mois, depuis heures du matin, jusqu'à heures après midi.

ARTICLES des rôles.

SAVOIR :

Foncier pour un revenu imposable de f. 60
à 6. 1/2

Portes et Fenêtres. . .

Personnelle et Mobilière 5. 25

PATENTE, Droit fixe

Droit proportionnel. . .

5 Centimes additionnels

Et en outre 86 centimes et un quart de centime pour timbre et frais d'impression.

TOTAL 116. 76

Douzième de la Patente

dont chaque douzième est de . . .

payable de mois en mois, à compter du 1^{er} Janvier 1809, à peine de Contraintes.

Délivré le 1^{er} Janvier 1809

Le PERCEPTEUR,

Grandet

Il est dû 5 cent. pour le coût du présent.

Nota. Il est essentiel de rapporter cet avertissement à chaque paiement, pour y joindre le Rôlé et faciliter la recherche.

[illegible]

Leno Nil prest Cents quatre

Vints treze du sept juillet

De tout le passé jusque
je payer tous les intéré

à M. chazeleades de la rente
de 400.^{fr} que je lui doit

1793, --

1794, -- 28.^{fr}

1795, -- 28.^{fr}

1796, -- 28.^{fr}

1797, -- 28.^{fr}

1798, -- 28.^{fr}

1799, -- 28.^{fr}

~~1800~~ 1800, -- 28.^{fr}

1801, -- 28.^{fr}

1802, -- 28.

1803.	—	28 ^h
1804.	—	28 ^h
1805.	—	28 ^h
1806.	—	28 ^h
1807.	—	28 ^h
1808.	—	28 ^h
1809.	—	28 ^h
1810.	—	28^h

revenu ychu d'etat - 1118

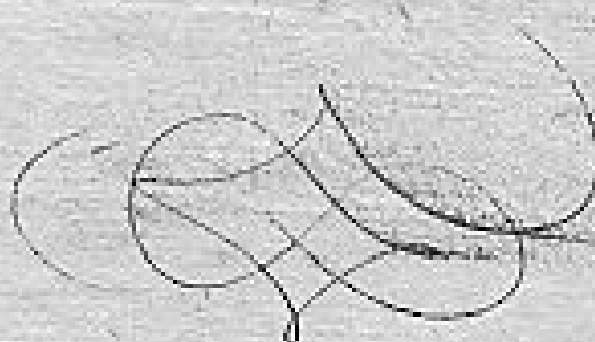
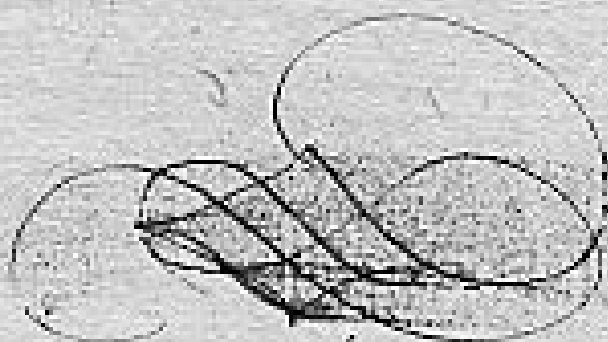
peye.	—	40 ^h
1800. peye	—	288 ^h
peye	—	100 ^h
total	—	428
reste d'au	—	20 ^h

10 octobre, 1809.

$$\begin{array}{r} 196 \\ 252 \\ \hline 448 \\ 428 \\ \hline 20 \end{array}$$

10
288.

$$\begin{array}{r} 100 \\ \hline 428 \end{array}$$



mangé soit a la cafete 6^{tt}
 plus de la fame — 24 3^{tt}
 pour la fame la mangée 1^{tt} 13^{tt}
 pour la fame a la pèche 10^{tt}
 a brechet Chabins 14^{tt}
 a la Chasante Lami 2^{tt} 3^{tt}
 a la margot de la fame 12^{tt} 11^{tt}
 a la gabrielle Jabe 20^{tt}
 a bouviot Antérie 10^{tt}
 a la Rousse dit Synt
 de la poyjoute — 3^{tt} 10^{tt}
 a la Louise van 1^{tt} 13^{tt}
 a la marie de son 14^{tt} 6^{tt}
 Compté 4^{tt}
 Impense de magot 6^{tt} 4^{tt} 3^{tt}

En pasteur j'ai lui a donne
 de monnaie 12^{tt} 6^{tt}
 de la mpre bandon 24 3^{tt}
 de l'ap de durs rouge 6^{tt}
 2^{tt} 3^{tt}

1841
Dec 1st

Compte de mon de l'abonnement

premier verse de compte annuels de

quatre sous 1884 quingé liant cinq

soit cy - - 154 5 0

plus une prime de l'abonnement

soit par un abonnement de 5 0 0

plus une prime de l'abonnement de

de avril 1884 - 4 10 0

plus une prime de l'abonnement

de l'abonnement 1884 - 4 10 0

Total 294 5 0

de l'abonnement de 9 0 0

de l'abonnement de 204 5 0

Total 204 5 0

Monsieur - chagette de se voir pris de me faire un pair de carapaces
cette structure devant aller est. Non je n'ai pas de soldis muer
je puis partir. L'escoude faite de paque parcoure quand
manque me se voir pris de me les faire est. L'escoude
vous me voyez muer. Mon voyage ce que j'en puis par
faire attendre que j'en puis aller de j'en puis
en 1784.

envisage de justice. Ne le dit comte anelli regardant quinqu
mille mil sept cents quatre vingt quatre de l'année de quing
lunes cinq cent septuante deux sont pour les. d'habitant cinq cent

soixante

plus jay envoye une paire de sautier fort bon et me de
ja bien

recut de même pour

plus une paire de dent pour le 29 avril 1789

plus une paire de dent pour le 29 juin 1789

plus une paire de dent pour le 29 août 1789

plus une paire de dent pour le 29 octobre 1789

211

211

211

211

novembre 1782

novembre 1782

1^{er} 16^{er}

du temple de l'Égalité me voit me parier de l'émulation
le 1^{er} 1782

24^{er}

Le gendre de m^r Grapal de Fleur doit un
paire de souliers envoyés par m^r m^r m^r
du 26 avril 1788 montant

6^l 0^s 0^d

plus La Citoyenne m^r m^r me doit

12^l

de plus que je la supple de marchandises
que Lafaut prise ma fille elle ne lui doit
que 6^l 2^s 6^d je lui en envoie 20^l par un Express

M^r m^r du Chambon doit un paire de
souliers de 5^l 10^s 0^d montant

4^l 0^s 0^d

plus un autre assinat
de 5^l 10^s 0^d plus un paire de souliers
Le 13 mai 1792 montant

2 5 0

De Louette plus pour m^r Labé 2 paires de souliers
Le 14 juin 1792 montant

9 0 0

plus un paire que me doit m^r Derreur
de souliers

6 0 0

Le 15^e de 1792 plus un paire de souliers pour le pere de
m^r du Chambon

2 0 0

plus un autre paire de souliers pour m^r

6 0 0

plus un rebiliage cinq sous

5 0 0

plus deux paires de souliers de talons

10 6 0

Donné de golly de penneveyre un paire
de souliers ferré le 15^e de 1788 marché fait. 8^l

2

Rap. 6^e le 15^e Mars 1790. ~~Le maître de fabrique doit trois livres~~
~~plus son frere doit un paire de souliers~~
~~montant ————— 6 10 0~~
~~plus Sept de reneur de souyle ————— 1 0 0~~
~~plus une paire de souliers du 3^e mont~~
~~1789 montant ————— 2 50 0~~
~~plus un paire de souliers du 15 mars~~
~~1790 montant ————— 6 0 0~~
~~plus une paire de souliers ————— 7 11 0~~

j'ai envoje une paire de souliers a m^r Loagier
 dernier de mont ————— 8 11
 plus une paire de souliers ————— 3 11

Compte pour monnaies de ligures de
fournaux avec saie de caupin
plus un de montage de bords
plus une pice de boudier pour la
necessaire

34 15
14 11 5

Le tout liure de 1786

Recevoir de madame de Noque fait
un paire de souliers du 6^{bre} 1791 pour la petite D^{lle}
montant

plus du 12 6^{bre} 1791 un autre paire pour la
petite montant

2^{rs} 10^{rs} 0^{rs}

2 10 0

plus du 12 6^{bre} 1791 deux paires de souliers
pour le chapeur montant

12^{rs} 0^{rs} 0^{rs}

plus du 3 Decembre deux paires de
souliers pour les petites

5^{rs} 0^{rs} 0^{rs}

plus du 5 fevrier 1792 un paire de souliers pour
La petite

2^{rs} 10^{rs} 0^{rs}

plus du 2 mars 1792 un paire de souliers pour
M^{re} Le chevalier

4^{rs} 10^{rs} 0^{rs}

plus du meme jour un paire pour le cadet

2 10 0

plus du 7 avril 1792 un paire de souliers
pour La petite

2 10 0

plus deux paires de souliers en py pour
Les petites montants

5^{rs} 0^{rs} 0^{rs}

plus pour monsieur Le chevalier
un paire de souliers

4 10 0

plus un autre paire pour le chapeur
livrés avec ceux de M^{re} Le chevalier du 14^{bre}
juillet 1792

6 0 0

Total 49^{rs} 15^{rs} 0^{rs}

Suite de la suite 49^e 15^e 8^e
 plus du 21 juillet 1792 une paire
 Desoutiers pour M^r Lefebvre — 4 10 0
 plus une paire Desoutiers pour Laxar. 5^e 0 0
 plus deux paires pour les petites — 5^e 0 0

total 76 et 2 sous

Compte de m^r Daude de Saintoinet

Du 6^{bre} 1789 un paire escharpin adouble cout
montant

8^{rs} 0^{rs} 0^{rs}

plus du 8^{bre} un Remoistage de carpsiss 2 10 0

plus pour pointes de deux talons du 27^{rs}

janvier 1790 montant

0 13 0

plus un paire de semelles pour m^r Daude 2 10 0

plus un paire de pointes pour mousprou 0 14 0

plus un paire de semelles pour mousprou 2 10 0

avec les cloux du 10 mars 1790.

plus un autre paire de semelles du 2 may

1791

1 16 0

Total. 13^{rs} 16^{rs} 0^{rs}

adam me doit une paire souliers

plus un autre paire

> 4

> 10

Compte de M^r Labbe/chaunt du lieutades
 leu le 17^e aout 1791 une paire de souliers du 20^e 7^e 6^e 1787 8
 1791 Douze montant 6^e 0^e 0^e
 livres plus du 1^e 8^e 1789 une paire
 escarpin montant 4^e 0^e 0^e
 plus du 3 janvier 1790 une paire
 de souliers pour son neveu montant 6^e 0^e 0^e
 plus une paire pour sa niece 5 0 0
 plus du 6/7 6^e 1791 une paire de
 souliers montant 6 0 0 8

M^r Le fore' despinasse doit une paire
 d'escarpin du 12 juin 1792 9^e 0 0
 plus une paire de talons 0 15 0
 plus une paire de souliers pour sa
 sœur montant 6 0 0

plus Nette du dernier Compte
 plus donnee une paire de souliers
 pour luy pris le 30^e 1^e 8 0
 total 30^e 1^e 15 0 8
 avec 3^e plus demi semelle pour luy 1^e 15 0 8
 plus une paire de bas pour luy pris
 le 13 novembre 1792 montant 9 0 0
 plus du 17 may 1792 une paire de bas 9 0 0

c/ l'amat foderate du 20 avril 1791 un
 paire escarpin montant 4^e 10^e 00
 plus pour sa fille un paire de soulier en
 ruban pour sabots du 21 avril 3 15 8
 plus du 25 juin 1791 un paire d'escarpin
 montant 4 10 0
 plus un Remontage/sallos talon 1 10 0
 plus un paire de bottes de talons avec les deux 0 10 0
 plus pour m^r un Remontage de bottes 7 0 0
 plus un paire escarpin pour m^r montant 4 10 0
 plus un Remontage d'escarpin le tout
 pris le 12 juillet 1791 2 0 0
 plus du 12 avril 1792 un paire de soulier
 pour m^r amat montant 4 10 0
 plus un paire pour son petit 1 16 0
 plus un paire de soulier pour sabots y
 compris le farvalet du 29 avril 1792 4 0 0
 plus un Rebillage pour mademoiselle 0 6 0
 plus une paire de pantoufles pour
 madame amat montant ie compris le farvalet 3^e 16 0

du 13 8^e 6^e 1792
 sommes demeurées quelle aux charges de rapasse
 Mais aussi

plus une paire de souliers pour la m^re 5^e
 dans le mois de janvier 1793
 plus une paire pour la fille le même mois
 y elle les a lavés

de la Bonnefoy Vinaire a Marie Dost
 Aug 4^e 6^e Du 19 juillet 1799 un bout de talons ou pointes
 Le tout monte 8^e 12^e 0^e
 plus du 15 juillet 1799 une paire de
 sollier montant 4 5 0

tant que que pierre Boulon de la glèbe Comoit
 et me la fura Comoit me d'une paire
 de solliers et une paire de solliers remonte 9 0
 les solliers feres

Rougier ou tilit doit une paire de solliers
 montant 5^e 0^e 3^e
 plus une paire de semelles 3 0 0

je dois a la Casinon pour 14
 plus Chandelle 14
 plus d'ailly 3
 Le 1 8

a la marie Chassani 10 labac 30 75
 plus dix une Cuemontan 30 2 8
 labac fauant L'Ximil 5

a girion 3/4 viande
 a la mouliniere 3 #

5
 5
 10
 9 # 3
 2 # 8
 10

Neuf trons lins. ~~Refusion de poudres d'ant un paire de~~
~~soutiers pour les clous montants~~ 6^e 10^e 0^e

~~j'ai envoye une poise de soutiers~~
~~au neveu de m^r l'abbé Soube~~
~~Des pinces montant~~
~~employés par Daval tafaltes~~

a payé	Est Monsieur Leprieur d'Est. Neuf soit	
Le tout	un paire de soutiers du 11 avril 1791	6 ^e 10 ^e 0 ^e
	plus un paire de pinces	2 10 0
	plus un paire de pinces pour m ^r	
	Dugroter	3 10 0
	plus du 4 may 1791 d'un paire de soutiers	
	pour m ^r Dugroter montant	0 0 0
	plus un de bûche pour m ^r	0 15 0
	plus du 7 juillet 1792 un paire de soutiers	
	montant	8 0 0
		28 ^e 15 ^e 0

M^r grandet de Chavignat leste de Comptes
 quatre livres du 16 may 1790 4^{re} 0^{re} 0^{re}
 plus un paire de souliers 6 0 0
 plus un autre pere quand il
 partit pour meude 6 0 0

~~M^r Passenard de la garde me liste
 de Comptes arrete par l'ancien liore signé par
 La main du M^r Passenard 11^{re} 8^{re} 0^{re}
 plus pour le cadet un paire de
 souliers avec les clous du 12 juillet
 1790 montant 6 5 0
 plus un autre paire pour m^r
 Passenard pere montant 6 0 0~~

~~M. Amant aisé meurt depuis l'écrit de
 l'écrit du 1^{er} ybr 1791 deux paires de souliers
 pour le cadet du 3^{er} ybr 1791 montant 9^{fr}. 0⁰. 0⁰.
 plus un paire pour le jeune ferré 4 0⁰. 0⁰.
 plus un paire escarpin pour le cadet
 Du 12 janvier 1792 montant 4 10. 0⁰.
 plus un paire de soulier pour m^{re} Amant
 Du 6 mars 1792 montant 4 10. 0⁰.
 plus un autre paire escarpin pour le fils
 qui étoit fait pour son oncle montant 4 10. 0⁰.
 plus un paire de soulier pour le petit
 Du 3 juin 1792 montant 4 0⁰. 0⁰.
 plus un paire de souliers pour le
 Cadet du 8 février 1793 monte 8 0⁰. 0⁰.
 plus un de bilage à même jours 8 dous 15⁰.
 Payé le 17 avril 1793 111^{fr}.
 plus pour le compte 14
 125~~

plus le dit aisé doit du 20 avril 1793 un paire de
 soulier montant 9^{fr}.
 plus un paire de soulier pour son fils
 du 27 avril 1793 montant 9^{fr}.
 plus du 20 may 1793 un paire de soulier pour
 la fille 6^{fr}.

Le 26 Juin j'ai acheté 10 sacs de sucre
pour la petite de laine monte 675
plus 8 sacs Camolet bleu monte 444
plus un petit tablier monte 1418

pour fil a gan 1
plus une petite blouse pour la broche 12
plus pour 3 boutons pour mousseline
fil Lins le tout 34

plus fil a gan 4 Schenau 62
plus une chemise 34
plus pour le Cap qui mangait 13

plus savon 244
plus tabac pour la Louison 34
plus fil blanc pour Schenau 5

plus un tablier Camolet pour la
petite de monte 146
plus Stain vert ou a gan 751

plus toile pour Calote ou fil 144
l'asson de la Calote 1410
plus pour beurre 341 Can 1413

plus pour Choungrene 148
plus poudre 10 Amont 3418

Sur quoi je lui dois 184 394
pour donner a moure Lou 394
plus pour autre choses 13410
plus de madame d'amas 24

33410

page 10 de l'annuaire 1883

Les deux premiers albums de l'annuaire 1883
ont été publiés par la Société de la
presse de la ville de la Nouvelle-Orléans
le 1er mai 1883. Les deux autres
ont été publiés le 1er juin 1883.
Les deux premiers albums de l'annuaire 1884
ont été publiés le 1er mai 1884. Les deux autres
ont été publiés le 1er juin 1884.

Les deux premiers albums de l'annuaire 1885
ont été publiés le 1er mai 1885. Les deux autres
ont été publiés le 1er juin 1885.

Les deux premiers albums de l'annuaire 1886
ont été publiés le 1er mai 1886. Les deux autres
ont été publiés le 1er juin 1886.

Les deux premiers albums de l'annuaire 1887
ont été publiés le 1er mai 1887. Les deux autres
ont été publiés le 1er juin 1887.

me. Je vous prie de m'envoyer
de la poudre de canons et de
cannon. Je vous prie de m'envoyer
de la poudre de canons et de
cannon.

reste du de l'autre part 5th
plus du 20^{may 1785} une paire de gros folios pour
Lefevre monte 5th

plus une paire folios pour
Lefevre liure le 1^{er} juillet 1785 4th 10⁰ 0

plus une paire folios
pour Lefevre liure le 8 octobre 1785 2th 0 0

Après deux liures le 8 octobre
1785. Payé 12th

plus envoie une paire folios
pour négociant fournisseur Lefevre
payé le 6th 1786. 4th 10⁰ 0

total 22th 0⁰ 0

payé 12th 0 0

reste 10th 0 0

plus Lefevre fournisseur
des fournitures de Lefevre
payé le 16th 1786. 5th 0 0

plus une
paire folios liure le 2th
23 mars 1787. 4th 12⁰ 0

11

Le Compte De mes fournies
Des Louviers

Doit pour le compte avec le
livr. le 31 octob. 1783 17^{tt} 10^{tt} 0^{tt}
plus de compte avec le 4 10 0
plus doit une paire souliers
livrés le 10 jbre 1784. — 5 0 0
plus doit une paire souliers
du 14 octob. 1784 — 2 0 0

total — 29^{tt} 0 0

Surquoy Henri Defournier
père a compte de ces payes
le 24 may 1784 6^{tt}
plus reçu le 18 jbre 12
plus de fournies pour
le 24 janvier 1785 9
payé en total 27^{tt}

Doit 29^{tt}
payé 27

reste . . 2^{tt} — 2^{tt} 0 0

plus donne une paire souliers
l'écolier qui est a st. flaur
livrés le 21 mars 1785 — 4 10 0

plus une paire souliers pour
le clerc livrés le 14 may
1785. — 4 10 0
reçu le même jour 6^{tt} 11^{tt} 0 0

memoire pour moi le cure Despinasse

Doit un pere des carpiers	Du 12 juin 1792	6 # 00
plus un pere de talons		0 15 0
plus un pere de soulers pour sa seur mortan		2 #
plus reste du dernier conte		1 10 0
plus donc un pere de soulier pour lui pris de dix septanbre		8 6 # 0
1792		1 # 2 1/2
plus donc semelle pour lui		0 # 0
plus un pere de soulier pour lui pris le 15 novembre 1792		0 # 0
montan		0 # 0
plus du 17 mars 1793 un pere de soulier		0 # 0
reçu 3 #		Total 31 7 1/2

Blanc peut avoir couche au brusquit
ou chez biron

La servante de ma fille prit Camelat
pour un tabli mont
Elle a doit a un dumas 4 crochets 30 #
plus elle prit 4 crochets que j'ai paye
ce montant 40 # dans 2 # 10 #
a 12 flusie 1000

arrangé des Choux pour	3 th
ce 12 jours achete pour me nourrir	
des dantille pour	30
glac pour	10 30
des arans pour	
plus viande pen. un oeuil	2 th 10
plus vain 3 paquets	1 th 8
plus salades pour	1 th 4
let pour	5
plus lubai	10
huile d'oeufs	2 th 2
2 paquets des cuits	1 th
plus beurre pour	16
pain pour	1 th 10
vain pour des cuits	1 th 70
pain pour	12
luf pour	1 th 15
beuf von Chouan	16
+ vain de gustin	1 th
pomes genes baki	16
Quiber 2	11
fil Lien	13
saumon	2
saumon pour	2
plus 1 Chopan	7 th
une torme	3 th
huile d'olive	3
	4

Neuf livres Antoine Jethou Bourgeois De monsieur

Borodon doit deux paires de Souliers
montant

plus Reste d'un autre paire 9⁴ 10⁵ 0⁸

plus un paire de Souelles 0 12 0

plus un autre paire de Souelles 2 0 0

du 6 Decembre 1790

plus un Remontage 2 0 0

1. 16 0

M^r Boujon Dec^r uraire un paire de
Soulier du 2 juin 1788 Et un paire de Scarpins
Dumene jour montant

plus un paire luvoyé par belot 4⁴ 0⁵ 0⁸

Le 13 Decembre 1788

plus du 7^e Fev 1789 un paire
Scarpins 5 10 0

5 10 0

~~Le St. Rayphon des Journets soit primumement
un paire d'arpens montaut 4^e 10^e 0^e
plus un Neupontage de bottes 6 0 0
plus un paire de Soulier pour la
Nouvée se tout Liéré le 20 7bre 1746 3 14 0~~

~~Le Nouvée Rayphon Sournier des Sournier
Soit de tout Console fait 5^e 0^e 0^e
plus un paire de Soulier du 22^e
mars 1747 4 12 0~~

Journal De Comptes 93
pour Servir a Sieur Jean Chazeleves
m^r Cordonnier a Chaudesaigues ce
31 juillet 1792.

Lequel luy a été fait Et arrêté avec Guillaume Rochet
 Reprises 10.^e Du 15 may 1799 doit au Sr Jean Charles des mts
 le donner la somme de quatre livres six sous
 60 pour la valeur des foudiers fournis par les
 dit Sr Charles des mts. Rochet dont led. Rochet
 a signé dans l'ancien Livre de Comptes

M^r Le marquis de Dorredon doit pour
 un paire de foudier envoyé par toison ... 6.^e 0.^e 0.^e
 plus un Revillage de bates pour le domestique 1.^e 10.^e 0.^e
 plus un paire de foudiers pour int^r le marquis 6.^e 0.^e 0.^e
 plus un paire de foudier pour m^r son fils 6.^e 0.^e 0.^e
 plus un paire pour christophe 6.^e 0.^e 0.^e
 plus pour le maeon 6.^e 0.^e 0.^e
 plus pour int^r le marquis deux paires 12.^e 0.^e 0.^e
 plus pour int^r le foudier 6.^e 0.^e 0.^e
 plus pour son domestique un paire de
 foudier 6.^e 10.^e 0.^e

payé le 11
payé le 16

~~jean tailland doit un p^{re} descarpien le 26 avril
1791 montant 15 0
plus une autre paire descarpien le 23^r
mars 1792 3 15 0
plus un Remontage 1 4 0
plus pour la marée un paire
Des carpes du 27 juillet 1791 1 10 0
plus de pointes pour la petite 0 4 0~~

~~Iron muniérier doit de tout suite arrêter
avec lui le 4 avril 1792 cinq lires quinze sols
6 15 0~~

Bourguay du villard demeurant en cette
ville doit du 27 juillet 1790 un paire de
souliers montant 6 15 0

1. fait principalement

~~Compte de M. de la Chapelle clavieres dont un pair
De l'oulier du 10 may 1791 4^{re}
plus un autre pair pour Baptiste 5.~~

~~Compte de l'oulier avec un grandet jure de
paix le 10 5^{re} 10^{re} 0^{re}
plus une paire de pointes de scarpin 8 0
plus un pair de scarpins donnés à
madame 10 0
plus une paire que mon garcon lui a donné 10 0
plus un autre pair pour un grandet 5 10 0
du 26 may 1792.
plus un pair de pointes 0 8 0
plus une pointe à un scarpin 0 4 0
plus une paire de Bouliers pour m^{re}
Grandet pris quand il partit pour
avilla montant 5^{re} 10^{re} 0^{re}~~

total 28^{re} 10^{re}

1^{er} pour le cadet un paire de soulier du 14 juillet 1791
 montant 4^{rs} 16^{rs} 0^d

plus pour de clous 0 3 0
 plus une semelle pour une petite 0 15 0
 plus un paire de semelles pour m^{rs} Bureau 1 10 0
 plus un paire de soulier pour toinon 2 5 0
 plus un levillage pour charlot 0 14 0
 plus un paire de soulier pour m^r Lavoat 4 15 0
 du 4^{er} bre 1791

plus pour madame une paire de semelle 1 4 0
 plus 3 levillages 0 18 0
 plus un paire de escarpin et un paire de
 soulier pour m^{rs} Bureau du 7^{er} bre 1791 9 10 0
 plus un paire de soulier pour Joseph
 du 21^{er} 7^{bre} 1791 4 5 0

plus un levillage pour m^r Lavoat 0 14 0
 plus un paire de soulier pour la sœur du
 26^{er} bre 1791 3 15 0

plus un paire de semelles de bottes du 27^{er}
 7^{bre} 1791 2 14 0

plus pour m^r Lavoat un paire de soulier
 avec les clous du 16^{er} 8^{bre} 1791 5 5 0

plus du même jour un paire de soulier pour la
 sœur aînée du 20^{er} 8^{bre} 1791 0 15 0
 Total 44^{rs} 19^{rs} 0^d

Il soit principalement

Suite de l'autre part

le 29 ^e le 26 ^e plus un paire de semelles pour toinou	46 ^e 19 ^e
9 ^e le 1791. plus un montage pour D ^{lle} Henriette	0 13
le 1791. plus deux paires de souliers pour m ^r le	1 4
le 1791. medecin du 4 decembre 1791	9 10
bleu d'oraison plus un paire escarpin pour m ^r	
de 21 ^e le 28 ^e avocat du 10 decembre 1791	4 15 0
fevrier 1792. plus un paire de gros souliers a deux	
semelles y compris les clous pour charlot	
du 3 mars 1792.	6 10 0
plus un paire de gros soulier pour toinou	
le 24 mars 1792 y compris les clous	3 5 0
plus un paire de sabotte pour la nielle	2 10 0
plus un paire pour m ^r augustine	2 10 0
plus un paire sabotte pour m ^r selon du	
cartons a 3 avril 1792 un autre paire pour la	
raison de m ^r	3 10 0
le 5 avril plus un paire de soulier pour m ^r	
le 5 avril 1792.	5 0 0
plus un autre paire pour m ^r l'avocat	
du 28 avril 1792.	5 0 0

Total 97^e 9^e 0

Juste de l'autre part 319 9

plus pour m^r Le medecin un paire de
soutiers & un paire de escarpins du 12 may
1792 montant 10 0 0

plus un paire de semelles pour m^r
Le medecin 2 0 0

plus un paire de soutiers pour la soeur
du 8 juin 1792 3 15 0

plus un paire de semelles 1 4 0

plus un Remontage 0 18 0

plus un Remontage pour la soeur 1 10 0

plus un paire de escarpins pour m^r
L'avoat 5 0 0

plus un Remontage de escarpins pour
m^r Le medecin 2 0 0

plus un paire de bout de talons pour m^r
L'avoat y compris les clous 0 12 0

plus un paire de escarpins pour m^r Le
medecin du 14 aoust 1792 montant 5 0 0

plus un paire de bouts de talons
y compris les clous 0 19 0

plus un paire de soutiers pour m^r
L'avoat pris le 15 septembre 1792 3 11 0

y compris les clous 3 3 0

plus une paire de escarpins de la soeur
Chapelle 129 10

Il soit primumment

D'autre part 1794

Plus un Remontage
Plus un Rebillage pour le nu et compris
Les clous
Plus un Remontage pour le nu et compris
1792 le 24 septembre 06

Plus une paire de femelles pour les
mies clou montant et compris un Rebillage
Plus un Rebillage pour les 4000 Soudiers
pris le 24 novembre 1792 montant
et compris les clous 17
Plus une paire de femelles pour un avocat montant
Plus des pointes et demi talons
Plus une paire de talons pour la sav
et compris les clous

Plus une paire de femelles pour
l'avocat montant
Plus un Rebillage pour le nu et compris
montant 2 0 0

Plus un Rebillage pour un avocat
qui se monte
et compris les clous
Plus 2 paires de soutiers pour le volontaire
et compris les clous 20

Total 165 12 10

jean fait de marguerite celac / a game d'piereha
graisse du porc me l'este 12 + deux paires d'olives

La femme de clere des pentans doit 6 + 10 suon
monte - - - - - 3 + 15 + 8 +

La femme de guen Cordouira me doit 12 + 2 Car suon
se monte a 12 + 10 - - - - - 6 + 12 +

Le meriquain a Commance a me verser 67 8bre
marche fait a 6 + dargant

La femme de Francis Saland d du 12 may 1772
our Linx trois Car suon a 15 + la + monte 8 + 17 +

L'aimon Chunan de la male vieille jousroine
de deux rages. deust a mon frere 130 + de blé
plus pour son fils pour la famille 5 +
plus 4 + d'olives jousroine - - - - - 3 +
plus un carton de blé noir - - - - - 1 + 45 +
plus 5 + de blé semonte - - - - - 12 +

34 + 6 +

La mellogone du lieu et jousroine d' d'aimon me doit
5 + 18 + Conte avec une blé le 9 may 1773

Il soit premierement

1,2 + Compte De n^r Des fous
 une paire De Semeles pour n^r
 Van Van montant ————— 2ⁿ 10⁵ 8
 plus une paire De Semeles pour n^r
 Des fous pour montant ————— 2ⁿ 75
 plus 6 De Clous ————— 3y — 0 60

La main de la serrige me doit 12^e de la main
rich de deux large

pièce chabrière pour sa mère 4^e 12^e

jean beaurage pour du blé 34^e

pièce jean vella autre les bonniers finerie
doit — — — 4^e

jean berombe et la femme me doit 15 blé 13^e
ouvert 1262 monte 12^e

plus autre 4 c blé 5^e

plus la femme — — 2^e

plus des menes ou un petit
entièrement — — 3^e

plus le d berombe me doit les cuneda fineries
de son père et mère et menes. 4^e et j'edais leun

a compte 12^e de bécili aux

le tout doit depuis longtemps et le tout met bien

Compte pour Mr grand L⁴⁰ quat
tout donné a baptiste une paire de carpin
l'apaye pour l'année 1793 le 3 janvier mont 6^{rs} 10^{os}
plus l'axe une paire de gros souliers pris
Baptiste pris le 28 février 1793 il ampris
les sous qui se montent 8^{rs} 10^{os}
plus pour Mr grand et l'apocat une paire
de gros souliers pris le 1^{er} 1792
qui se montent 9^{rs} 0^{os}
plus une paire de souliers pris
le même jour pour luy montant 8^{rs} 0^{os}
plus une paire de carpin pris
le même jour pour luy montant 8^{rs} 0^{os}
plus le 17 may 1790 une paire de gros souliers pour luy
y compris les deux montant 4^{rs} 0^{os}

Compte de M^r Chantal.

Doit un montage de scorpion pour le cadet
et un autre pour M^r Chantal Du 26 juillet 1792.
à payer montant. Les deux 6^{rs}

plus un paire de foulier pour le cadet
pris le 6 aout 1792. montant 8^{rs}

plus un autre paire de fort pour le cadet
Et deux paires de scorpion pour le cadet l'une
le 12 aout 1792 montant 24^{rs}

pour laine deux paires de fouliers l'une
le 16 aout 1792 montant 16^{rs}

plus deux paires de senelles pour le
cadet du 20 7bre 1792 montant 6^{rs}

plus un paire de senelles pour laine
du 20 7bre 1792 montant 3^{rs}

plus pour M^r Chantal un paire de
senelles pour M^r Chantal du 30 8bre
1792 montant 3^{rs}

Compte de m^r Dabinas

un paire de carpiers pour qu'il un autre pair
pour Baptiste du 18^e 7^e 1791 pour de guillo
a paye quatre livres les autres trois livres quatre sols
Le tout 3^e 15^e sol

plus autre deux paires que le garçon
Donne les sols de la dernière montant 10^e 0 0

+ plus un autre paire de fouiers pour
guillaume pour 4^e 0 0

plus une paire de bout de talons 0 6 0

+ plus pour m^r Dabinas une paire de
semelles montant 1^e 10^e 0

plus une paire de fouiers forts pour
Baptiste prise le 6 septembre 1792 4^e 0 0

+ plus une paire de semelles pour arguier 2^e 0 0

plus des bouts de talons pour guill. 0 12 0

plus une paire de fouiers pour guillaume

+ de gros fouiers pris le 9^e 1792 - 5^e 10^e

doit primumement

L'onstier m. grandet avout

1^{re} paire de fables pour pierrot le 16 ghes

tout 3st 1791 montant 6^{re} 10 0

peye plus 12^{re} trois quarts pison a 15^{re} monte 9 10 6

+ pris du meme jour plus du 14 ghes 1791 deux livres du ris a huit sols monte 4 16 0

+ plus du 11 ghes 1791 une paire de fables pour pierrot 6 10 0

+ plus du meme jour ~~pour~~ quatre paires pour m. l'avocat avec les clous 6 10 0

+ plus du 17 ghes 1791 une paire de curpsin pour Baptiste 2 0 0

Seulement plus du 6 decembre 1791 vingt ans jour un fable bled a raison de 20^{re} livres pison a 16^{re} la livre monte 20^{re} 16 0

+ plus du 12 decembre 1791 une paire de fenelles avec les clous 2 10 0

Sans talons

+ plus une paire de fenelles pour

+ Baptiste du 29 decembre 1791 2 10 0

+ plus un bout de talons 0 12 0

total. 63^{re} 4 0

Suite du fongiste

63^e 4^e 0^e

tout plus deux paires de chelles pour
m^r Lavoat montant 5 0 0

est sur le juin 1792.
plus Acabitage pour Baptiste 0 12 0

soye plus une paire de souliers ferrés
pour Baptiste 3 0 0

+ plus deux paires de souliers pour
les d^{es} du 29 juin 10 0 0

plus une paire d'escarpins pour pierrot
du 16 aout 1792 montant 6 0 0

plus une paire de souliers ferrés pour luy 5^e 10^e 0^e

plus une paire de souliers pour luy 6^e 10 0

+ plus un paire de Bouts de talon pour
les d^{es} 0 6 0

plus une paire de semelles pour le pierrot

+ plus une paire de souliers pour pierrot ferrés 2 3 0

pris le 19 octobre 1792
plus une paire de semelles pour
Baptiste y compris les clous 2 11 5

+ Deux Harnais de 5^ett
pièces

total 169^e 12 6^e

Le tout ensemble

Compte de l'ancien maire de cette ville

du 6 May 1792 un paire de souliers pour

payé tout

plus un autre paire pour la petite

plus de bout de talons pour madame

plus une paire de souliers pour un

plus un autre paire pour la

maie pauvre

plus une paire pour madame

com plus le farbalats

plus une paire de souliers pour un

pris de l'ancien la tourteint

plus une autre paire pour

octobre 1792

plus une paire de souliers pour

plus une paire pour la petite

mon tout

pris le jour de payes 1793

celui a compte vingt livres le 24 avril 1793

9th 0⁰ 0

3th 0⁰ 0

0 3 0

9th 0⁰ 0

3th 0⁰ 0

5th 5⁰ 0

9th 0⁰ 0

9th 0⁰ 0

3th 0⁰ 0

3th 0⁰ 0

3th 0⁰ 0

3th 0⁰ 0

3th 0⁰ 0

3th 0⁰ 0

3th 0⁰ 0

3th 0⁰ 0

3th 0⁰ 0

3th 0⁰ 0

3th 0⁰ 0

3th 0⁰ 0

3th 0⁰ 0

Le tout sommairement

Compte des Citoyen azemar

1 ^{re} une paire Des car pour Des poles montant	3	30	0
plus une paire De foulers pour foudre	3	3	0
plus une paire De foulers pour foudre	3	3	0
plus une paire De foulers pour victoire	4	0	0
plus une autre paire pour pouce	4	0	0
plus une paire De Semples pour			
page Le Citoyen Des poles montant	2	3	0
plus une autre paire De semelles pour	2	3	0
Des poles montant	2	10	0
plus une paire De semelles pour le			
peru montant	2	10	0
plus 4 figures			
De Colle agau a raison de 8			
La Lierre monte	16	0	0
plus un Rebiliage pour foudre	0	15	0
A qui se monte	6	0	0
plus une paire de gros foulers du 10 may 1792			
4 couples Les clous			

Donne a compte 24 a 12 jans 40 et 60
4798 Lan 6 de la rep.
Total 27 30 0

1706

Passerons de un pair de
une paire de semelles
je luy ay fait au deux ra de figns
pour son petit une paire de semelles
je met du un pair de
valette de

~~My de voye a un conoit les l'aptes semelles
et une paire de semelles pour la semelle
les semelles de la semelle conoit et
plus je dois a un conoit
plus il met a un conoit~~

24 18 1/2

plus vite pour le. l'ancien

total

1746

rente de mr Garsinet l'indiet du 31 may 1746 1440
une paire de semelles du 31 may 1746 1440

plus une paire de sandies le 22 — 3413

decembre 1746 — 1744 . . 108

plus une paire de talon le 11 may

plus une paire de souliers pour — 3413

la servante le 22 juin 1747 — 1413

plus une paire de semelles le 8

octobre 1747 — 1413

plus une paire de semelles pour — 1413

Garsinet le 8 may 1749 — 1413

plus une paire de souliers pour la servante — 3413

total de tous pour le pout de nosse — 3413

11

12

14

Chazelles

Chazelles

Large decorative flourish

6^e juillet

1787

Chazelles

120

72

192

Chazelles

Chazelles

X X X

Reçu de Compt. pour le bain au bain Jean Charolais

Marchand de Landeranais fait le 15 août 1782

Le nommé Journier doit pour le bain de Landeranais dans
le mois d'octobre 1783

plus le bain du 15 juillet 1784

plus du 23 jbre même année une paire de semelles 21 50

total

44 18 5

Le gendre de m^r granat de St Flour d'année de 25 avril 1788

je lui ai envoyé par Commission le monte 6 11

plus de marchandises que je la suppose la mon^{de}

me monté que 6 11 et mon père lui envoia 72 11

Chanson de Cordes me doit depuis le mois de septembre
sur la fin de l'année 1789 monte 8 11 10 11

Monsieur grandet Laine de Chaubalaite me doit de

Compt. avec Laine le 16 may 1790 4 11

plus de Loutiers monte 6 11

plus une autre paire grand et petit

pour monde 8 11

total

16 11

Rem de par de la 13 pour la suite
 qu'il a été lue

Monsieur auit de l'argent qu'il a de son Châtelier en soit
 deux paires de Souliers pour des Enfants le 5 Mars 1785
 de monte — — — — — 5 # 10
 plus du 22 Mars même année une paire
 de Souliers pour le fils Cadet — — — — — 4 # 10
 plus du 7 avril 1785 une paire de
 Souliers pour l'étudiant — — — — — 4 # 10
 plus une paire de carpin pour l'étudiant 4 # 10
 du 20 avril 1786
 plus un remontage de carpin pour
 l'étudiant du 24 juillet 1786 — — — — — 2 #
 plus une paire de souliers — — — — — 2 #
28 #

Mr auit de St Denis me doit du 4 février 1790
 une paire de Souliers monte — — — — — 4 # 10
 plus de bouts de talons et des clous 10
 plus pour un petit une paire de souliers 2 # 10
 plus 3 paires de Souliers une paire le 4 mars l'autre
 le 28 May l'autre le 27 juin 1791 monte 13 # 10
 plus une autre paire quand j'allai a
 St Flour de monte — — — — — 4 # 10
 une paire de souliers dernière total 30 # 10
 Saison 1791 remonte — — — — — 4 # 10

d'au En plusieurs reprises
 La somme de 180

Remme quand L'au par Mr auit prestre le 1808
 j'ai donné a la femme de Colloc Chappantie un pain
 de Saumon a raison de pesant 403 car a 13 la
 le 10 avril 1788 le Saumon monte 3 # 10

madame ^e Roque fait une doit des Souliers	26 3 6	1791
une paire des Souliers pour la petite	3 4	10 1/2
du 12 j ^{bre} 1791 une autre paire pour une		
petite Le monte		
plus deux paires Souliers pour le Chanoine	2 4	10 1/2
du 12 j ^{bre} 1791 Le monte		
plus du 3 10 ^{bre} autre deux paires 1791	12	11
de Souliers pour les petites monte	3	11
plus du 3 j ^{vier} 1792 une paire Souliers		
pour une petite monte		
du 2 mars 1792 une paire Souliers pour	2 4	10 1/2
mr Le Chualie monte		
plus d'unemes jours une paire pour le	4 4	10 1/2
Cadet monte	3 4	10 1/2
du 7 avril 1792 une paire de Souliers		
pour la petite monte	2 4	10 1/2
plus autre deux paires pour les petites		
au Commandement de juin 1792	3	11
plus une paire de Souliers pour mr le		
Chualie dans juin meme année	4 4	10 1/2
plus une autre paire pour le Chanoine		
le 14 j ^{illet} 1792 monte	8	11
plus du 20 j ^{illet} une paire Souliers		
pour mr Le Chualie monte 1792	4 4	10 1/2
du 24 aout une paire Souliers pour		
Cazard monte	3	11
plus autres deux pour les petites ou		
Commandement de Septembre 1792	3	11
Total du tout	63	11

Coute de cuir d'au de l'auant du 6 d'bre 1789
 une paire de carpin a double couture 36 #
 plus du 8 d'bre un remontage de carpin 2 # 10 #
 da 27 janvier 1790 15 #
 plus une paire de souliers pour mr d'au 2 # 10 #
 plus une paire de pointes et talon pour
 monsieur le fieur monte 10 #
 plus du 10 mars une paire de souliers pour
 monsieur au des clous monte 2 #
 plus le 2 may une paire de souliers 2 #
 total 18 5 #

adam me doit 2 paires de souliers 14 #
 il me dit en les prenant que mr
 d'au les payer et me le soutien encore

Les petits chausson de pierre fort me doivent deux paires de souliers
 que mon Epous leur Liura quand je lles a bavevires
 le 22 juillet 1791 le monte 7 #

p'ain barre de neuve Eglise me doit une paire de souliers
 de l'année 1791 le monte 3 #

Memoire des meubles de ma maison

un armoire grande de moye	3	Saladie fayance	2
a 4 portes vant	48	2 Chandelle loton	4
un lit garni	100	2 Chandelle de la	4
3 autre bois de lits		4 portes de loton	8
les di deux a deux	24	1 grand plat pour	12
18 Chaises & ventes	24	baptiser	1
5 tables y compris 1 con	3, 6	2 Couverts fayance	1
1 armoire autre 2 d'ans		2 plats de laim garnis	6
les murailles	80	1 fontaine de laim avec	
3 Cuves grandes	100	de soucoupe & petite	3
3 fauteuil 1 velour	12	1 frottoir raches	3
1 autre paille vieux		2 madiers grand & petit	3
1 bois d'un petit lit		1 li couette a la boutique	3
de monte 1 brachloire	8	2 arbres pour servir	
2 frottoir de cuivre	12	pour les bariques	3
3 Chauderons 1 grand		6 grands pots de laim	3
2 petits	30	2 batiere de laim	1
3 marmite 1 cuivre		1 Carton 2 Corbels	
2 de fer	6	1 pelle de bois	4
1 broche a rotir	1	6 patois 4 gram	
1 tripié	1	2 petits 3 cane	4
1 Indeliere	6	2 manoirs panieres	
2 pelles a feu	1	1 tour pour frottoir	1
1 Cuire de pandule	6	le pain	
Commodité quand on		1 panie de fer pour	
est malade	6	1 salade	1
2 Copies gars ou petits	30	1 mouton de poivre	2
gaye pelle agarnir	1	2 porches pour	
1 pectrine grande	6	Steinde la Loinge	6
3 labours	3	1 devant de cheminée	
14 achete fayance	3	2 bariques infonse	4
1 mouchoir de nuit	2	1 benille de laim gran	
1 banniere 1 moine	6	1 detour	3
1 banniere	6	4 platre 4 Cadres	6
1 banniere 1 poillon	8	8 manoirs d'huile 1 d'antoin	
1 banniere	8	de fer blanc 2 fer blanc	3
		pour gayer la cuisine	
		1 plat de laim pour un	

1 Coupe de Cuivre 4 #
 1 mauvais bride — 2 #
 1 petit Cefre 1 #
 2 traverses de lits 1 #
 2 for ascopur — 2 #
 4 Coins d'angle plume 2 #
 1 Bouquet — 2 #
 1 benoitte de laim 1 #
 2 paires Landis 12 #

Mr Languet abbé marié dans le grand
 me doit un remontage de carpin en 1775 — 24 100
 plus une paire de carpin Liures à son domestique
 le 4 juin 1775 monte — — — — — 4 10 100
 plus une autre paire de carpin le 7 déc 1775 4 10 100
 Total — — — — — 11 10 100

fournisseur des fourniers me blute de Couplis des talons
 le passe de 6 annes pour le compte arrêté sur
 petit papier j'ai me blute en tout — 10 10 100

Mr Le Curé de Spinasse me doit une paire de carpin
 Liures le 12 juin en 1792 monte — 5 10 100
 plus une paire de talons et pointes — 1 10 100
 plus de blute du dernier compte — 1 10 100
 plus une paire de talons pour lui le
 10 déc 1792 monte — — — — — 5 10 100
 plus demi semelle pour lui talon — 1 10 100
 plus une paire de talons pour lui le
 15 9bre 1792 monte — — — — — 5 10 100
 plus le 17 mars 1793 une paire de talons 5 10 100
 plus une paire de carpin — — — — — 5 10 100
 Total — — — — — 32 10 100

Mr Gresse de Mr le Curé 12 10 Chaptierot & fabre
 le 28 aout 1810

radous me doit une paire de talons monte 6 10 100
 ses j'ai un petit billet de lui signé de sa
 main écrit de memes dans l'autre Livre de compte
 pour lui montrer Roland de radous le Comptant

11
m^r Labé capelin me doit des Souliers 24# 10c
dans l'autre Liure de Compté j'l va 14#
une lettre de la part attaché à son Compté

mr de jabran me doit des Souliers 30# denier 9#
j'ai dans l'autre Liure de Compté des Seris de Sappast
attaché avec une Espingole de l'année 1794

Rochelle bien Royal me doit arreté Compté avec
Lui si m^r de la main j'l doit — 33# 10c
plus une paire Semelles — 1# 13c
Son Liure est à l'autre Liure de Compté

Entoine filion domestique dem^r de Bordeaux me doit
deux paires des Souliers dans le mois de 3bre 1790
Se monte la paire 3# et les deux — 10#
plus j'l me Restel du vieux — 12c
plus une paire de Semelles — 2#
plus une autre paires Semelles monte 2#
dans le mois de decembre 1790
plus un Remonloge — 2# 10c
total — 17# 2c

mr Daugon de St unise me doit des Souliers
le Compté est à l'autre Liure monte 21#

Monsieur le marquis de Borredon doit pour sa
 paire d'outils suoye pour soigner
 plus un habillement de bottes pour le
 domestique - 8^{tt}
 plus une paire d'outils pour monsieur 1^{tt} 10^{tt}
 plus une paire d'outils pour monsieur
 fils monté - 8^{tt}
 plus une paire pour Cristofe - 8^{tt}
 plus une paire pour le marquis - 8^{tt}
 plus pour un laquais 2 paires 12^{tt}
 plus une paire pour un Comptable 8^{tt}
 plus pour son domestique - 8^{tt}
 Total - 55^{tt} 10^{tt}

Leslie barlie doit des barlies
 le Comptable est dans l'autre liure de
 Comptable il faut faire payer ces barlies
 les barlies du tillet paroisse de jabraun

Margui du viela me doit une paire d'outils
 meurant en cette ville du 27 juillet 1790
 et monte - 8^{tt}

Dans l'autre Liure de Comptable il lie des petits Comptables
 deux verges de mon bonnet

je dois a la mort 18 pour leu et pour d'au
 + 3. 85 autre pour le laieur
 la fait 2000
 + a la mort Chasani 3000
 + a la Chasani Lami 2/30
 + a la Rafite pour mon fils 8000
 blanc dit a la mort Chasani 6000
 plus une gigue pour leu 100
 vngas 70

je dois a la Rafite du dernier compte
 le 18 aout 1810 1 aucoir 15. Saou 18
 pour 2 petes 7000 tout fait 2000
 artete compte que la mariette meme pour
 done 3000 Saing Liures

le 8 juin 1810
 + avec une Rafite pour mon fils
 1000 pour les gens le 18 aout 4000
 + avec une Rafite pour mon fils 1000
 je dois faire dire une messe pour la Landine

Campi a pris de la robe 1 Calote velours 120
 plus 2 cor gatare 4000 plus 1000
 plus une robe de chambre 1000
 je dois a la d'au pour leu 1300
 a la mort leu 28 aout 1300

(X) Chénier le 2 juillet 1806

Mon cher Chénier

je reçois donc ta lettre tant désirée la voyant
tant retardée je croyais que tu supporteras ton
impatience du bonheur de t'en souvenir je t'en
tendrais la lettre l'ayant de moi plus et la voyant
tant retardée et disant de quelle manière que
tu jouis d'une bonne santé je prie le Seigneur
qu'il te donne la grâce de bien desirer
soit pour les Excommuniés soit pour la
que tu puisse sortir victorieux de toutes les
peines de corps et d'esprit pour un objet si
important quinze jours de plus et fût un mois
et tant d'années avec un sensible et tendre amour
recevant ta lettre en date du 23 juin je la
vais le 30 ton frère ne fut que d'arriver de
me dit qu'il qu'il t'aurait écrit une lettre à
tes lettres d'arriver le 23 du Courant ou il t'aurait
lettre d'échange dedans pour devenir la tienne
dit Lanuoy il ne put pas donc
à Lanuoy plutôt à ce qu'il dit et
de l'opération par son frère par la porte
heures après je reçois ta tendre lettre tout
dit et m'assure comme je t'ai déjà dit
ta sœur Anna le tout le jour que tu m'as écrit

[illegible]

[Faint handwritten notes, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

EXERCICE

an 1810.

COMMUNE

de *Grandvaux*

Le Bureau de recette sera ouvert le de chaque mois, depuis heures du matin, jusqu'à heures après midi.

Toute Réclamation doit être, 1.^o sur papier timbré; 2.^o accompagnée d'un semblable *Avertissement*, sur lequel *Reçu* des termes échus doivent être consignés ou en original ou par *duplicate*; 3.^o remise à M. le Sous-préfet dans les trois mois de la publication du rôle.

Ces obligations sont de rigueur.

Il est dû 5 centimes pour *duplicate* d'*Avertissement* et *Reçu*.

AVERTISSEMENT.

Le sieur *Malouin* *Mauné*

est prévenu qu'il est compris aux Rôles des CONTRIBUTIONS de cette Commune, ainsi qu'il suit :

ARTICLES
DES RÔLES.

SAVOIR :

62	FONCIER, pour un revenu imposable de	à 6 1/2 c.
66	PERSONNELLE et MOBILIÈRE, à PORTES et FENÊTRES, à	5 36
Total.		11 79 c.

Dont le douzième est de: payable de mois en mois, à compter du 1.^{er} Janvier 1810, à peine de *Contraintes*.

Délivré le

1810

Le Percepteur,

PATENTES. (*)

Droit fixe.
Droit proportionnel.
Cinq centimes additionnels. . . .
Quatre-vingt-six centimes et un quart de centime pour timbre et impression.

TOTAL.

(*) Cette cotisation devra être remplie à la présentation du présent avis, lors du premier paiement du second trimestre.

Il est dû cinq centimes pour le coût du présent.

Nota. Il est essentiel de rapporter cet *Avertissement* à chaque paiement, pour y consigner le *Reçu* et faciliter la recherche.

REÇU TOTAL EN TOUTES LETTRES,
ET DATES.

FONCIER.

MORUEUX.

PORTES
et Fenêtres.

PATENTES.

FRAIS.

Reçu trois francs le 27/10/18

Reçu trois francs le 29/10/18

Reçu cinq francs le 30/10/18

Reçu

Reçu

Reçu

Reçu

Reçu

Reçu

Reçu

Reçu